



PARIS, VIII
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,38 - 524,45

84, Grande-Rue, 84

DE ROUPAIX-TOURCOING

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

ADVENIAT REGNUM TUUM
Nous vous reconnaissons comme notre
Souverain Seigneur et Maître et comme Chef
suprême de la Patrie Française.

Un avocat de l'absinthe

M. Yves Guyot, il y a quelques jours, frappait de beaux coups d'estoc et de taille. C'était à la Société d'économie politique, dont les faits et gestes, il faut le dire, passionnent peu le grand public. M. Yves Guyot, d'autre part, est un personnage un peu oublié. La bataille n'en était pas moins intéressante. L'ancien ministre, seul ou presque seul contre tous, rompaît des lances en faveur de la liberté... de l'alcool, y compris celle de l'absinthe.

Manneles civiques et moraux

Nous avons mis Calvé en opposition avec Devinat en ce qui concernait le régime de l'enseignement. Et nous avons prouvé que les éducateurs officiels de nos écoles, qui étaient assez souvent un désaccord sur le fond de notre histoire nationale. Leurs divergences ne sont pas, du reste, uniquement causées par le parti-pris ou l'opinion personnelle, mais encore par le désir de briller d'un éclat particulier de leur enseignement. Les uns ont voulu exposer impartialement sous les yeux de leurs élèves les grandeurs ou les vicissitudes par où a passé notre patrie avant d'aboutir à l'unité française, ils veulent tout bonnement faire apparaître, autant que possible, derrière le brillant cortège de souverains de ministres et de chefs d'armée, qui défile en haut de la page, les sentiments et les mouvements du peuple qui travaille et souffre en bas ; donner une place prépondérante à la France issue de la Révolution française. L'adopter un cadre consultant plus pour que chaque maître, en consultant ces ressources, ne soit obligé de se débiter, sans difficulté, d'histoire et de résumer les limites de son enseignement.

LILLE

La Neige

L'HIVER SE REIFFE
Déjà il ne veut pas nous quitter le bonhomme hiver. Se trouverait-il bien chez nous ? Chez qui donc a-t-il reçu bon accueil ?
« Un blême à ce drôle de citoyen !
Personne ne lèvera la main à la contre-épreuve.
C'est qu'il a neigé hier soir, comme si nous étions encore en temps de Noël ou de nouvel an.
Entre neuf et dix heures les rues de Lille se sont trouvées sous cinq centimètres de neige.
A la campagne on peut maintenant compter le double.
Il ne manquait plus que cette avalanche pour couronner les après journées de vendredi et de samedi, et parfaire les pavés glissants de dimanche.
« Bonhomme hiver, nous te réalisons !
Mals vivement que ce soit pour le départ.
Nous voici le 1^{er} mars ! A vingt jours du printemps !
Brrr...

La Ligue Populaire

REPOS DU DIMANCHE

Le groupe lillois de la Ligue du Repos du dimanche a tenu son assemblée générale annuelle, hier après-midi, dans la salle du Nouveau-Lille.

Pour devenir gendarme

La loi du 21 mars 1905 a baptisé « emplois civils » les emplois de maréchal-des-logis et de brigadier de gendarmerie, voire celui de simple gendarme, et elle les a réservés à des militaires rengagés à titre de prime. C'est ainsi qu'un à pu offrir, en sa qualité de militaire rengagé, une place de simple gendarme (au grade civil) à un maréchal-des-logis de gendarmerie. Pour contre-balancer cette surprenante dégradation, l'« Opinion » cite une note moins surprenante promotion. L'« Officiel » du 7 de ce mois enregistre l'élevation du gendarme Dorier au grade de maréchal-des-logis, sans qu'il ait passé par le grade intermédiaire de brigadier. Il était gendarme au titre militaire et il devint maréchal-des-logis au titre civil !
Comprenez qui voudra !
Voulez-vous maintenant savoir à la suite de quels examens sont attribués ces emplois de sous-officiers au titre civil ?
Voici justement le texte des compositions données, le 25 janvier dernier, aux militaires rengagés candidats au grade de maréchal-des-logis de gendarmerie.

LILLE

La Neige

L'HIVER SE REIFFE
Déjà il ne veut pas nous quitter le bonhomme hiver. Se trouverait-il bien chez nous ? Chez qui donc a-t-il reçu bon accueil ?
« Un blême à ce drôle de citoyen !
Personne ne lèvera la main à la contre-épreuve.
C'est qu'il a neigé hier soir, comme si nous étions encore en temps de Noël ou de nouvel an.
Entre neuf et dix heures les rues de Lille se sont trouvées sous cinq centimètres de neige.
A la campagne on peut maintenant compter le double.
Il ne manquait plus que cette avalanche pour couronner les après journées de vendredi et de samedi, et parfaire les pavés glissants de dimanche.
« Bonhomme hiver, nous te réalisons !
Mals vivement que ce soit pour le départ.
Nous voici le 1^{er} mars ! A vingt jours du printemps !
Brrr...

La Ligue Populaire

REPOS DU DIMANCHE

Le groupe lillois de la Ligue du Repos du dimanche a tenu son assemblée générale annuelle, hier après-midi, dans la salle du Nouveau-Lille.

Pour devenir gendarme

La loi du 21 mars 1905 a baptisé « emplois civils » les emplois de maréchal-des-logis et de brigadier de gendarmerie, voire celui de simple gendarme, et elle les a réservés à des militaires rengagés à titre de prime. C'est ainsi qu'un à pu offrir, en sa qualité de militaire rengagé, une place de simple gendarme (au grade civil) à un maréchal-des-logis de gendarmerie. Pour contre-balancer cette surprenante dégradation, l'« Opinion » cite une note moins surprenante promotion. L'« Officiel » du 7 de ce mois enregistre l'élevation du gendarme Dorier au grade de maréchal-des-logis, sans qu'il ait passé par le grade intermédiaire de brigadier. Il était gendarme au titre militaire et il devint maréchal-des-logis au titre civil !
Comprenez qui voudra !
Voulez-vous maintenant savoir à la suite de quels examens sont attribués ces emplois de sous-officiers au titre civil ?
Voici justement le texte des compositions données, le 25 janvier dernier, aux militaires rengagés candidats au grade de maréchal-des-logis de gendarmerie.

LILLE

La Neige

L'HIVER SE REIFFE
Déjà il ne veut pas nous quitter le bonhomme hiver. Se trouverait-il bien chez nous ? Chez qui donc a-t-il reçu bon accueil ?
« Un blême à ce drôle de citoyen !
Personne ne lèvera la main à la contre-épreuve.
C'est qu'il a neigé hier soir, comme si nous étions encore en temps de Noël ou de nouvel an.
Entre neuf et dix heures les rues de Lille se sont trouvées sous cinq centimètres de neige.
A la campagne on peut maintenant compter le double.
Il ne manquait plus que cette avalanche pour couronner les après journées de vendredi et de samedi, et parfaire les pavés glissants de dimanche.
« Bonhomme hiver, nous te réalisons !
Mals vivement que ce soit pour le départ.
Nous voici le 1^{er} mars ! A vingt jours du printemps !
Brrr...

La Ligue Populaire

REPOS DU DIMANCHE

Le groupe lillois de la Ligue du Repos du dimanche a tenu son assemblée générale annuelle, hier après-midi, dans la salle du Nouveau-Lille.

Pour devenir gendarme

La loi du 21 mars 1905 a baptisé « emplois civils » les emplois de maréchal-des-logis et de brigadier de gendarmerie, voire celui de simple gendarme, et elle les a réservés à des militaires rengagés à titre de prime. C'est ainsi qu'un à pu offrir, en sa qualité de militaire rengagé, une place de simple gendarme (au grade civil) à un maréchal-des-logis de gendarmerie. Pour contre-balancer cette surprenante dégradation, l'« Opinion » cite une note moins surprenante promotion. L'« Officiel » du 7 de ce mois enregistre l'élevation du gendarme Dorier au grade de maréchal-des-logis, sans qu'il ait passé par le grade intermédiaire de brigadier. Il était gendarme au titre militaire et il devint maréchal-des-logis au titre civil !
Comprenez qui voudra !
Voulez-vous maintenant savoir à la suite de quels examens sont attribués ces emplois de sous-officiers au titre civil ?
Voici justement le texte des compositions données, le 25 janvier dernier, aux militaires rengagés candidats au grade de maréchal-des-logis de gendarmerie.

LILLE

La Neige

L'HIVER SE REIFFE
Déjà il ne veut pas nous quitter le bonhomme hiver. Se trouverait-il bien chez nous ? Chez qui donc a-t-il reçu bon accueil ?
« Un blême à ce drôle de citoyen !
Personne ne lèvera la main à la contre-épreuve.
C'est qu'il a neigé hier soir, comme si nous étions encore en temps de Noël ou de nouvel an.
Entre neuf et dix heures les rues de Lille se sont trouvées sous cinq centimètres de neige.
A la campagne on peut maintenant compter le double.
Il ne manquait plus que cette avalanche pour couronner les après journées de vendredi et de samedi, et parfaire les pavés glissants de dimanche.
« Bonhomme hiver, nous te réalisons !
Mals vivement que ce soit pour le départ.
Nous voici le 1^{er} mars ! A vingt jours du printemps !
Brrr...

La Ligue Populaire

REPOS DU DIMANCHE

Le groupe lillois de la Ligue du Repos du dimanche a tenu son assemblée générale annuelle, hier après-midi, dans la salle du Nouveau-Lille.

Pour devenir gendarme

La loi du 21 mars 1905 a baptisé « emplois civils » les emplois de maréchal-des-logis et de brigadier de gendarmerie, voire celui de simple gendarme, et elle les a réservés à des militaires rengagés à titre de prime. C'est ainsi qu'un à pu offrir, en sa qualité de militaire rengagé, une place de simple gendarme (au grade civil) à un maréchal-des-logis de gendarmerie. Pour contre-balancer cette surprenante dégradation, l'« Opinion » cite une note moins surprenante promotion. L'« Officiel » du 7 de ce mois enregistre l'élevation du gendarme Dorier au grade de maréchal-des-logis, sans qu'il ait passé par le grade intermédiaire de brigadier. Il était gendarme au titre militaire et il devint maréchal-des-logis au titre civil !
Comprenez qui voudra !
Voulez-vous maintenant savoir à la suite de quels examens sont attribués ces emplois de sous-officiers au titre civil ?
Voici justement le texte des compositions données, le 25 janvier dernier, aux militaires rengagés candidats au grade de maréchal-des-logis de gendarmerie.

LES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Gazette du Nord

Les funérailles de Mlle Marie Meyer, dont nous avons annoncé la mort, ont été célébrées en l'église du Saint-Sépulchre, à GANTELEU, samedi, à dix heures.

QUE VOUS FAUT-IL ?

- Un domestique
 - Une cuisinière
 - Une bonne
- Faites une annonce dans la Croix du Nord.

LES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Gazette du Nord

Les funérailles de Mlle Marie Meyer, dont nous avons annoncé la mort, ont été célébrées en l'église du Saint-Sépulchre, à GANTELEU, samedi, à dix heures.

QUE VOUS FAUT-IL ?

- Un domestique
 - Une cuisinière
 - Une bonne
- Faites une annonce dans la Croix du Nord.

LES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Gazette du Nord

Les funérailles de Mlle Marie Meyer, dont nous avons annoncé la mort, ont été célébrées en l'église du Saint-Sépulchre, à GANTELEU, samedi, à dix heures.

QUE VOUS FAUT-IL ?

- Un domestique
 - Une cuisinière
 - Une bonne
- Faites une annonce dans la Croix du Nord.

LES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Gazette du Nord

Les funérailles de Mlle Marie Meyer, dont nous avons annoncé la mort, ont été célébrées en l'église du Saint-Sépulchre, à GANTELEU, samedi, à dix heures.

QUE VOUS FAUT-IL ?

- Un domestique
 - Une cuisinière
 - Une bonne
- Faites une annonce dans la Croix du Nord.

LES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Gazette du Nord

Les funérailles de Mlle Marie Meyer, dont nous avons annoncé la mort, ont été célébrées en l'église du Saint-Sépulchre, à GANTELEU, samedi, à dix heures.

QUE VOUS FAUT-IL ?

- Un domestique
 - Une cuisinière
 - Une bonne
- Faites une annonce dans la Croix du Nord.

FEUILLETON N° 10

LE SECRET

CHATEAU DE ROCNOIR

par J. Gondry du Jardinet

— Venez par ici, capitaine, dit-il, c'est là la ruche qu'il faut chercher les abeilles. Et si vous désirez rencontrer de la résistance, soyez-en sûr, elle ne vous fera pas défaut, car M. de Bordigny et ses amis ne sont pas hommes à se rendre sans combattre.

LES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Gazette du Nord

CHATEAU DE ROCNOIR

par J. Gondry du Jardinet

— Venez par ici, capitaine, dit-il, c'est là la ruche qu'il faut chercher les abeilles. Et si vous désirez rencontrer de la résistance, soyez-en sûr, elle ne vous fera pas défaut, car M. de Bordigny et ses amis ne sont pas hommes à se rendre sans combattre.

LES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Gazette du Nord

CHATEAU DE ROCNOIR

par J. Gondry du Jardinet

— Venez par ici, capitaine, dit-il, c'est là la ruche qu'il faut chercher les abeilles. Et si vous désirez rencontrer de la résistance, soyez-en sûr, elle ne vous fera pas défaut, car M. de Bordigny et ses amis ne sont pas hommes à se rendre sans combattre.

LES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Gazette du Nord

CHATEAU DE ROCNOIR

par J. Gondry du Jardinet

— Venez par ici, capitaine, dit-il, c'est là la ruche qu'il faut chercher les abeilles. Et si vous désirez rencontrer de la résistance, soyez-en sûr, elle ne vous fera pas défaut, car M. de Bordigny et ses amis ne sont pas hommes à se rendre sans combattre.

LES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Gazette du Nord

CHATEAU DE ROCNOIR

par J. Gondry du Jardinet

— Venez par ici, capitaine, dit-il, c'est là la ruche qu'il faut chercher les abeilles. Et si vous désirez rencontrer de la résistance, soyez-en sûr, elle ne vous fera pas défaut, car M. de Bordigny et ses amis ne sont pas hommes à se rendre sans combattre.

LES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Gazette du Nord

CHATEAU DE ROCNOIR

par J. Gondry du Jardinet

— Venez par ici, capitaine, dit-il, c'est là la ruche qu'il faut chercher les abeilles. Et si vous désirez rencontrer de la résistance, soyez-en sûr, elle ne vous fera pas défaut, car M. de Bordigny et ses amis ne sont pas hommes à se rendre sans combattre.